



Pommier / Poirier

N°06
21/03/2019

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : le risque pourrait être élevé à la prochaine pluie.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité débute pour les variétés à débourrement précoce. L'évolution des températures est à surveiller.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : les premières captures ont été enregistrées, le vol pourrait se généraliser dans les prochains jours.
- **Acariens rouges** : les éclosions débutent.

Poirier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » à la fin du bulletin.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°XX
du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

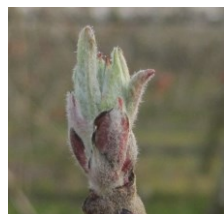
Pommier

En Lot-et-Garonne : stade D-D3 à E pour Canada, Golden et Chantecler ; stade D3-E pour Granny et Gala à début E2 pour Braeburn et Pink Lady.

En Gironde : stade D-D3 pour Golden ; stade D3-E pour Gala.

En Dordogne : stade C3-D pour Canada et Fuji ; stade D-D3 pour Chantecler et Golden ; stade D3-E pour Gala et Granny ; stade E-E2 pour Rosy Glow.

En Charentes : stade C3 pour Canada ; stade C3-D pour Golden et Chantecler ; stade D pour Gala.



Stade C3

« Eclatement du bouton » (BBCH 54)



Stade D

« Apparition des boutons floraux » (BBCH 55)



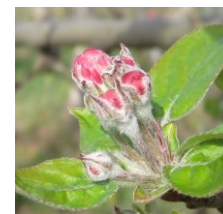
Stade D3

« Ecartement des boutons floraux » (BBCH 56)



Stade E

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57)



Stade E2

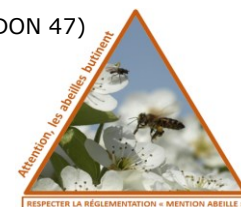
« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

Poirier

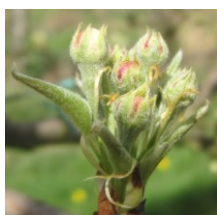
En Lot-et-Garonne : stade D3-E pour William's, Conférence et Comice ; stade E-E2 à début F pour Passe Crassane ; stade E2 à début F pour Harrow Sweet.

En Gironde : stade D3-E pour William's et Comice ; stade E-E2 à début F pour Passe Crassane.



Stade D3

« Ecartement des boutons floraux » (BBCH 56)



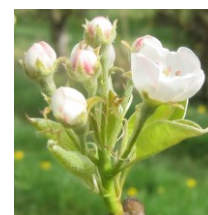
Stade E

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57)



Stade E2

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59)



Stade F

« Première fleur » (BBCH 60)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

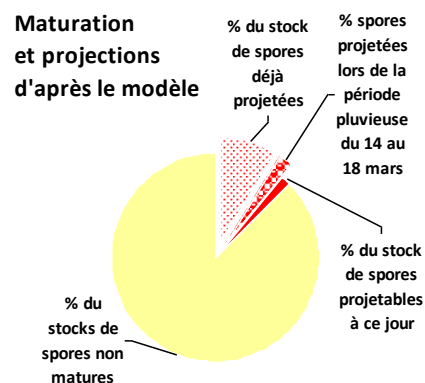
Pour le pommier on note, selon les variétés, une avance de 10 à 15 jours par rapport à 2018. Pour le poirier, les dates sont similaires à 2018 pour les variétés à débournement précoce, en revanche on observe une avance d'environ 7 jours pour les variétés à débournement tardif.

• Tavelure

Selon les données issues du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies sous forme d'averses qui sont intervenues en fin de semaine dernière ont pu engendrer des contaminations de niveau de gravité variable selon les secteurs. Les pluies de ce début de semaine n'auraient pas donné lieu à contamination.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections significatives notamment lors de la pluie du 17 mars.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0,5 % par jour et la maturation des périthèces va s'accélérer dans les prochains jours.



Suite aux dernières pluies, le potentiel de spores projetables oscille, à ce jour, entre 1 et 2 % du stock annuel.

Evaluation du risque

Avec l'absence de précipitation annoncée pour les prochains jours et l'accélération de la maturation des périthèces, **le potentiel de spores projetables sera important à la prochaine pluie** et le risque tavelure pourrait être élevé si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Contaminations enregistrées sur la période du 12 au 20 mars

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	13/03 à 21h au 15/03 à 11h	Assez Grave
	Béquin	16/03 à 21h au 17/03 à 13h	Légère
		12/03 à 20h au 14/03 à 00h	Assez Grave
	Ste-Livrade-sur-Lot	-	-
33	Les Leves	16/03 à 19h au 17/03 à 11h	Légère
		13/03 à 16h au 16/03 à 08h	Grave
24	Port-Ste-Foy	16/03 à 19h au 19/03 à 02h	Assez Grave
		14/03 à 00h au 15/03 à 22h	Grave
16	Le Tâtre	14/03 à 03h au 15/03 à 23h	Grave
17	St-Quantin de Rançanne	13/03 à 17h au 16/03 à 06h	Grave

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu Bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) débute pour certaines variétés de poiriers et va débiter pour les pommiers à débourrement précoce. Les températures annoncées pour les 8 prochains jours ne seraient a priori pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres touchés en 2018, les premiers symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont observés depuis la semaine dernière.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2018.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.



Oïdium

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier

Les éclosions des œufs d'hiver de pucerons se poursuivent.

Dans nos parcelles de référence, le pourcentage de bourgeons occupés par des fondatrices augmente et des enroulements du feuillage sont observés.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Mesures alternatives : Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage Cf. Note de service DGAL/SDQPV/2019-144 du 13/02/2019 en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>



Dégât de puceron cendré

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Anthonome du pommier

Dans les parcelles touchées les années précédentes, un suivi régulier par battage à partir du stade B (BBCH 51) au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

En parcelle sensible, des adultes sont toujours observés ainsi que des piqûres au niveau des bourgeons.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55).

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10 % des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les premières prises ont été enregistrées en ce début de semaine. Le vol devrait se généraliser dans les prochains jours.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone doivent être en place.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril).

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-144 du 13/02/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>

- **Tordeuses de la pelure**

Les tordeuses de la pelure, *Capua* et *Pandemis* hivernent à l'état de larves et reprennent leur activité fin mars-début avril. Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.



Dégât de tordeuse

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : 5 % d'organes occupés par une larve.

- **Acariens rouges**

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montre que les éclosions ont débuté depuis le week-end dernier.

Les prochains bulletins préciseront les dates des 50 et 80 % d'éclosions d'après les simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve.

Mesures alternatives : Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage Cf. Note de service DGAL/SDQPV/2019-144 du 13/02/2019 en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>

- **Hoplocampe**

L'hoplocampe est un ravageur occasionnel. La femelle pond dans les fleurs au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoule des déjections foncées, ils chutent prématurément.

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur mise en place est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

- **Psylle du poirier**

Les stades larvaires évoluent et les larves se cachent maintenant dans les corymbes.

Evaluation du risque

La période à risque concernant les éclosions est en cours.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

• Phytopte du poirier

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3). Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Mesures prophylactiques : Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Dégâts de phytoptes cécidogènes sur jeunes feuilles

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Cécidomyie des poirettes

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D3.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

• Cécidomyie des feuilles

La cécidomyie des feuilles est un moucheron (1,5 à 2 mm) qui pond à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures ont été enregistrées cette semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

• Xylébore disparate

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée (au moins 18°C).

Evaluation du risque

La hausse des températures annoncée à partir de cette fin de semaine devrait être favorable à la reprise des émergences.

Mesures prophylactiques : les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore très discrets mais on peut toujours observer la présence de petites araignées qui à cette période peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons et des adultes de coccinelle *Chilocorus sp* notamment sur les arbres avec présence d'encroutements de cochenilles.

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".